

AVIS PUBLIC

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **21 décembre 2020 à 20 heures** en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, l'ordre du jour de cette séance extraordinaire étant le suivant :

1. PÉRIODE DE QUESTIONS
2. PÉRIODE D'INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. BUDGET 2021 - PRÉSENTATION PAR LE MAIRE
5. BUDGET 2021 - ADOPTION
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget 2021.

Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière